



GRAND PRIX VITAM / BELLEVAUX
MEMORIAL ALAIN MEYNET/THIERRY FAVRAT
DIMANCHE 17 MARS 2019

En mémoire d'Alain Meynet ancien moniteur et ancien entraîneur du ski club et de Thierry Favrat ancien licencié du ski club ; en partenariat avec l'ESF, le ski club organise un géant en deux manches.

CATEGORIES : U16 à Masters (filles et garçons)

LIEU : HIRMENTAZ **OUVERTURE DES CAISSES :** 8H00 Prix forfaits : 14€

OUVERTURE TELESIEGE DU CHENEAU : 8H15 **OUVERTURE TELESIEGE DES RHODOS :** 8H25

RECONNAISSANCE : 8H45 à 9H30 **DEPART PREMIERE MANCHE :** 9h45

INSCRIPTIONS : Par MAIL : frederic.meynet0235@orange.fr (par FFSKI) jusqu'au **jeudi 14 mars 2019 à 20 Heures**. Confirmation par courrier, avec le règlement à **Mr Meynet Frédéric 140 chemin de la pièce 74890 Lully**. **ATTENTION : ne seront validées que les inscriptions accompagnées du règlement, merci de votre compréhension.**

Quota : L'inscription est limitée aux 150 premiers inscrits. **Frais d'inscription :** 7,00€ par coureur inscrit. **Règlement :** Le règlement est celui de la FFS.

Port du casque obligatoire. Homologation FIS.

Protection dorsale obligatoire.

Tout coureur doit être en possession d'une licence FFS valide.

Le ski club organisateur se réserve le droit d'inscrire tous ses coureurs, d'annuler la course en cas de mauvaises conditions mettant en cause la sécurité.

Dossards : Distribution des dossards dans l'aire d'arrivée.

Attention : tout dossard non rendu sera facturé 30,00€ au club participant.

Résultats : ½ heure après l'arrivée du dernier coureur.

Remise des prix : Le challenge Alain Meynet sera attribué au club qui aura le meilleur temps au cumulé de 3 coureurs (2 garçons/1 fille). Le challenge Thierry Favrat sera attribué au club qui aura le meilleur temps au cumulé de 3 coureurs (2 filles/1 garçon). Les challenges seront définitivement acquis au club qui l'aura gagné 3 années consécutives.

Coupe aux 3 premiers de chaque catégorie. Lots par tirage au sort.

BUFFET BUVETTE AMBIANCE ASSUREE